

**CONDITIONS D'APPLICATIONS DES FONCTIONS  
DE DEMANDE DU TRAVAIL DE COURT TERME  
AUX CAS DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ALGERIENNES**

MEBARKI Naceur  
*Université d'ORAN*

**Introduction :**

L'un des principaux employeurs du secteur moderne, le secteur industriel Algérien, joue un rôle prédominant dans l'allocation des ressources sur le marché du travail. Une allocation qui passe nécessairement par l'amélioration de la productivité. Cette amélioration constitue en effet, l'enjeu essentiel de la politique d'ajustement structurel adoptée en Algérie au début des années quatre-vingt dix et soutenu par l'accord de facilités financières élargies (1996-1998). Pour une technologie et un stock de capital donnés, l'amélioration de la productivité, est conditionnée par l'aptitude des entreprises, à promouvoir une meilleure relation entre l'emploi et la production[1], au moins à court terme. Pour tracer cette relation et mesurer la vitesse d'ajustement du niveau de l'emploi observé au niveau techniquement efficace, eu regard du niveau de production réalisable, l'estimation d'une fonction de demande du travail est d'une utilité à cet égard. Elle permet aussi de savoir dans quelle mesure l'inertie de l'emploi a pu affecter la relation emploi-production.

Cette démarche nous a paru l'une des plus adaptées pour apprécier les effets de l'introduction de l'efficacité et de la rationalité dans la gestion des ressources humaines, des entreprises industrielles, dictées par le programme d'ajustement structurel, et suite à l'engagement, dès le début des années quatre-vingt dix, de tous les secteurs de l'économie algérienne dans un processus de réformes articulées autour : d'opérations de restructurations des entreprises publiques et de programmes de privatisation.

Notre intention ici est, d'une part, de savoir comment la théorie de la demande du travail pourrait être utilisée pour estimer ce qu'on appelle une fonction de demande du travail[2] (jusqu'ici la demande du travail est utilisée pour signifie la demande pour les services du travail) et d'autre part, de souligner l'importance de cette fonction dans le processus de la prise de décision en matière de politique salariale et de gestion des ressources humaines. Une fois estimée, cette fonction permet:

- De fournir aux entreprises des informations pour anticiper les évolutions prévisibles et de suggérer des inflexions souhaitables pour qu'il y ait une dynamique d'emploi durable,
- Permettre aux entreprises de développer des politiques de gestion des ressources humaines plus fines et plus adéquates aux problèmes de recrutement ou/de reclassement.

Cependant, étudier les fonctions de demande du travail dans le secteur

industriel algérien[3] exige quelques précautions, elles concernent, d'une part, le rôle du secteur industriel dans l'allocation des ressources sur le marché du travail, et d'autre part, le passage de l'entreprise algérienne d'une situation de protection à une situation de libéralisation et de concurrence ouverte. D'abord, ce secteur est l'un des principaux employeurs de la main d'œuvre du secteur moderne urbain, ce qui lui permet de jouer un rôle privilégié dans cette allocation et doit obéir aux contraintes institutionnelles qui régissent l'organisation du marché du travail[4]. Cette obéissance, est interprétée tant que contrainte spécifique aux entreprises de ce secteur. Car elles doivent considérer leurs ressources humaines beaucoup plus comme un stock que comme un flux dont la gestion est moins contraignante. En suite, dans le cadre de la libéralisation et de la concurrence, les objectifs assignés au secteur industriel étaient la préparation de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et l'accord d'association avec l'Union Européenne. D'où la nécessité d'une mise à niveau particulière et rapide du secteur industriel afin d'atteindre le degré de compétitivité requis.

Pour les données dont on dispose, elles concernent la période 1989-2003 et proviennent des enquêtes annuelles main-d'oeuvre et démographie et de l'enquête sur les entreprises industrielles et du rapport du C.N.E.S 1999.

En revanche, il est important de signaler, qu'il est difficile d'évaluer de manière définitive la situation des entreprises industrielles algériennes, alors que leur processus de modernisation et d'investissement dans la qualité demeure inachevé. Mais cela ne nous empêche pas de tirer quelques conclusions et enseignements sur l'émergence de nouvelles formes de gestion des ressources humaines. Il est important de les identifier et de les analyser en vue d'apprécier l'éventualité de leur transposition à d'autres secteurs qui connaissent, depuis peu de temps, une nouvelle dynamique de création d'emplois, à savoir : (Commerces, Services, Administrations), l'Agriculture et le B.T.P.

Cependant, il faut signaler, d'une part, que ce travail a en effet pour origine une première tentative d'estimation d'une fonction de demande du travail sur l'ensemble du secteur industriel moderne Algérien durant la période 1967-1984. Dont les principaux résultats, ont fait l'objet d'une publication dans le cadre de la préparation de notre thèse de Doctorat[5]. D'autre part, L'analyse de la fonction de demande du travail dans le secteur industriel Algérien présentée dans ce travail est une première étape dans un programme de recherche beaucoup plus vaste sur le fonctionnement du marché du travail dans son ensemble.

Le présent travail s'articule au tour de la problématique suivante : Quel est le niveau de l'emploi qui permet à l'entreprise d'optimiser sa production. Dans un premier temps, on procédera à la présentation de l'intérêt de la littérature sur les fonctions de demande du travail de court terme. Dans un deuxième temps, l'étude propose une analyse des résultats obtenus après le test économétrique avec une évocation des enseignements tirés de l'application de ces fonctions au cas du secteur industriel Algérien.

### Section 1 : Les fondements théoriques de la demande du travail

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de souligner l'importance du facteur travail dans l'accroissement de la production. Il n'en reste pas moins vrai qu'il n'existe pas encore de modèles analytiques qui rendent compte de cette importance. Au niveau empirique, les modèles développés jusqu'ici ont eu le privilège d'estimer les coefficients des facteurs qui font accroître le niveau de la production. D'une manière générale, ces modèles utilisent les fonctions de production pour déterminer les effets de ses différents facteurs sur la croissance économique. Pour étudier cette croissance, les modèles de demande d'emploi de court terme utilisent la fonction de production de type Cobb-Douglas, dont les dérivées partielles peuvent être interprétées comme des productivités marginales des facteurs. D'autre part, ce type de fonction se caractérise par l'existence d'une élasticité de substitution entre le capital et le travail [6], ce qui permet aux entreprises de choisir entre différentes techniques de production en fonction des coûts relatifs des facteurs de production.

C'est ainsi que, la formulation des règles des demandes dérivées est devenue, d'une part, le domaine d'investigation privilégié de l'application de la productivité marginale qui fait que, sous les conditions de la parfaite concurrence et de rendements d'échelle constant, les facteurs de production sont payés à leurs productivités marginales. D'autre part, ces règles peuvent servir dans l'interprétation des résultats des tests économétriques qui seront développés un peu plus bas.

En effet, c'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'approfondir l'analyse de ces règles dans le paragraphe suivant.

#### 1- Les règles de l'élasticité de la demande dérivée.

Ainsi, selon Hicks (1963), l'élasticité de la demande,  $\rho$ , d'un facteur est une fonction de l'élasticité de substitution,  $\sigma$ , de l'élasticité de la demande du produit,  $\epsilon$ , de l'élasticité de l'offre des autres facteurs,  $\eta$ , et de la proportion du coût total attribuée au facteur  $k$ . Ceci peut être formulé de la manière suivante :

$$\rho = \{ \sigma (\epsilon + \eta) + k \eta (\epsilon - \sigma) \} / \{ \epsilon + \eta - k (\epsilon - \sigma) \}$$

A partir de cette équation, on peut déduire les règles de l'élasticité de la demande dérivée, qui peuvent être appliquées à la demande du travail :

- Plus grande est l'élasticité de la demande du produit, plus grande est l'élasticité de la demande du travail. Ainsi, le degré avec lequel le salaire augmente conduit normalement à une baisse de l'emploi dont le niveau dépend du degré avec lequel une augmentation du prix du produit réduit sa demande.
- Plus grande est l'élasticité de substitution entre le travail et d'autres facteurs, plus grande est l'élasticité de la demande du travail. Ainsi, l'effet de l'augmentation du salaire sur l'emploi est grand, si l'employeur peut facilement substituer le capital au travail.
- Plus grande est l'élasticité de l'offre des autres facteurs, plus grande est l'élasticité de la demande du travail. Ainsi, l'effet d'une augmentation du salaire est

grand et l'employeur peut substituer d'autres facteurs sans que cela conduit à l'augmentation de leurs prix.

- Plus grande est la proportion des coûts de production due au travail, plus grande est l'élasticité de la demande du travail, mais seulement si ( $\epsilon > \sigma$ ). Cette condition n'est valable que pour la substitution capital-travail et non dans le cas de substitution entre les catégories du travail.

Cependant, il faut signaler que ces règles sont valables pour les analyses qui traitent le salaire d'une manière exogène, comme dans le cas de la présente étude.

Sans entrer dans une présentation détaillée de la problématique de l'analyse en terme de la productivité marginale[7], on peut dire que cette problématique se résume de la manière suivante : une augmentation du salaire conduit à une augmentation du prix, qui affecte la demande du produit et par un effet induit affecte la demande du travail. A ce stade, le processus des facteurs exogènes peut avoir un effet sur les prix, la demande du produit ou la demande du travail. De plus, cette augmentation du salaire peut affecter les choix des entreprises en matière d'intensité capitalistique du processus de production. Par contre, s'il y a une augmentation générale des salaires dans l'ensemble des secteurs, l'effet des variables exogènes sur la demande du travail est négligeable.

Essayons maintenant de voir l'application de ces règles dans la formulation de la fonction de demande du travail de court terme.

## **2- La spécification de la fonction de demande du travail de court terme :**

Au premier abord, l'analyse qui suit tentera de faire apparaître comment la théorie de la demande de travail peut-être utilisée pour estimer une fonction de demande du travail de court terme ?

Le modèle que nous développons ici s'appuie sur celui de Greedy et Thomas (1982). Celui-ci constitue à notre sens une version simple et uniforme qui permet la modélisation de la fonction de demande du travail de court terme dans le cas du secteur industriel algérien.

Afin de spécifier cette fonction, l'entreprise fait, tout simplement, un choix entre un niveau d'emploi et un nombre d'heures de travail de chaque travailleur. Cependant, elle doit tenir compte du fait, qu'à court terme, il est coûteux pour elle d'ajuster le niveau de l'emploi pour faire face aux variations de la demande du produit.

Depuis, les travaux pionniers de Brechling (1965) et ceux de Ball et St Cyr (1966) sur la modélisation des fonctions de demande du travail de court terme, une vaste littérature sur ce sujet, a été développée. Appliquées, au départ, au cas des pays industrialisés (Boyer et Petit, 1980, Cette et Joly, 1984, et d'autres) la transposition de ces travaux aux P.V.D. est facilité par le fait de l'existence, dans ces pays, d'un dualisme du fonctionnement de leurs marchés du travail[8]. A cet effet, d'une part, ils deviennent un terrain favorable à des tests économétriques et d'autre part, ils permettent d'interpréter le sous développement comme une conséquence de leur défaillance (Stieglitz, 1990).

L'hypothèse de départ mise en avant par les modèles de demande du travail de court terme, est que Cette demande est une demande dérivée. Ainsi, le premier pas dans sa spécification sera donc de supposer que la fonction de la production prend une forme mathématique particulière. Le plus souvent on prend celle du type cobb-Douglas.

$$Y_t = A L_t^\alpha K_t^\beta e^{gt} \quad (1)$$

Où :

$Y_t$  : est l'indice de la production à l'instant "t" ;

$L_t^\alpha$  : mesure la quantité du travail nécessaire à la production de  $Y_t$  ;

$K_t^\beta$  : mesure la quantité du capital nécessaire à la production de  $Y_t$  ;

$e^{gt}$  : exprime le changement du progrès technique et " g " représente le taux avec lequel l'output augmente par suite de l'augmentation de ce progrès technique.

A,  $\alpha$ ,  $\beta$  et g sont des paramètres.

Il est souvent supposé, qu'à court terme le stock du capital et le progrès technique sont donnés et la production est déterminée, d'une manière exogène, par la demande. Sous ces conditions le niveau de l'emploi désiré " $L^*$ ", sera déterminé en résolvant (1). Donc,

$$L^* = \{Y^{-1} A K^\beta e^{gt}\}^{-1/\alpha} \quad (2)$$

Cette équation exprime la forme de l'équation des services du travail. Pour qu'elle soit transformée en une équation d'emploi, il est nécessaire de spécifier comment l'entreprise choisie la combinaison optimale entre le nombre de travailleurs (E) et le nombre d'heures de travail de chaque travailleur (H). Selon l'hypothèse de l'absence d'un écart de productivité entre les différentes combinaisons de (E) et (H), et que les services du travail peuvent être mesurés en termes du nombre total d'heures de travail on peut dire que :

$$L = E * H.$$

Dans ce cas, le niveau optimum de l'emploi ( $E^*$ ) pourrait être obtenu en divisant ( $L^*$ ) par le niveau optimal d'heures de travail ( $H^*$ ) exprimé par :

$$H^* = \{(\hat{H}^2 + f/c)\}^{1/2}.$$

Avec :

$\hat{H}$  : le nombre d'heurs de travail théorique ;

f : les coûts fixes d'emploi des travailleurs ;

c : paramètre affectant les écarts de coûts/ heures

Donc :

$$E^* = B \{Y^{-1} A K^\beta e^{gt}\}^{-1/\alpha} \quad (3)$$

Avec  $B = A^{-1/\alpha} / H^*$ .

Si le capital est pleinement utilisé, les modèles de micro-économie de l'emploi attribuent, entièrement, les variations de ( $K_t$ ) aux variations du niveau du

stock du capital. Ceci revient à dire que, le niveau de l'emploi sera, donc déterminé par deux variables explicatives à savoir la production et le progrès technique.

Pour estimer l'équation(3), il faut qu'elle soit sous une forme linéaire. Pour être ainsi, il suffit de la mettre sous une forme logarithmique. Donc, on aura :

$$\log E_t^* = \log B + (1/\alpha) \log Y_t - (g/\alpha)t \quad (4)$$

Cette équation exprime le niveau de l'emploi désiré et non pas le niveau actuel[9]. La différence entre ces deux niveaux réside dans le fait que le processus d'ajustement du niveau de l'emploi entraîne des coûts, tels que les coûts de recrutement, de sélection, de formation des nouveaux travailleurs etc. Pour capter l'effet de ces coûts un long processus d'ajustement pourrait être postulé. Celui-ci peut être formulé sous plusieurs formes, par exemple :

$$(E_t/E_{t-1}) = (E_t^*/E_{t-1})^\lambda \quad (5)$$

Avec  $0 < \lambda < 1$

Cela veut dire que la variation de l'emploi est une fraction d'une variation de l'emploi désiré et que la vitesse d'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré,  $\lambda$  augmente quand les coûts du travail diminuent.

Si on fait le logarithme de(5) et qu'on remplace  $\log E_t$  de(4) par sa valeur, on aura une forme réduite du modèle à tester soit :

$$\log E_t = \lambda \log B + (\lambda/\alpha) \log Y_t - (\lambda g/\alpha)t + (1 - \lambda) \log E_{t-1} \quad (6)$$

D'après l'équation(6), le niveau de l'emploi est exprimé en fonction de sa valeur retardée d'une période ( $E_{t-1}$ ), du niveau de l'output à l'instant (t) et du progrès technique, et conditionné par l'effet du facteur d'échelle ( $\alpha$ ) et l'intensité de la vitesse d'ajustement de l'emploi ( $\lambda$ ). Cette équation permet de mesurer les contributions relatives des différents facteurs déterminants du niveau de l'emploi. Donc, la croissance de l'emploi est stimulée, d'une part, par l'expansion de la production, induite par une progression de la demande du produit, et d'autre part, par la vitesse d'ajustement de l'emploi et un effet d'inflexion du progrès technique.

En ajoutant un terme d'erreur à l'équation(6), on aura une équation d'estimation d'une fonction de demande du travail.

## Section 2 : Application au cas des Entreprises Algériennes.

En estimant l'équation (6) avec les données annuelles de l'industrie algérienne durant la période 1989-2003 on a :

$$\log E_t = 0,575 + 0,65 \log E_{t-1} + 0,43 \log Y_t - 0,027t$$

$$(2,481) \quad (7,825) \quad (10,086) \quad (-5,625)$$

Avec  $R^2 = 0,98$  et  $DW = 1,14$

Après cette identification des coefficients de régression estimés de la fonction de demande du travail, le résultat initial apparaît tout à fait intéressant. Les coefficients des variables output et l'emploi retardé sont statistiquement différents de

zéro. Les (t) de student sont significatives au seul de 5% et le coefficient de corrélation  $R^2$  est élevé.

On remarque aussi que l'introduction, dans cette équation, d'un effet de l'emploi retardé ( $E_{t-1}$ ) conduit à observer une vitesse d'ajustement égale à 34%, valeur relativement faible mais toute fois dans la norme unitaire imposée par les conditions d'optimisation[10]. Cependant, cette faiblesse peut, aisément, se comprendre dans la mesure où il existe, au début de la période d'étude, des sureffectifs parmi le personnel d'exécution, cette vitesse d'ajustement elle consterne particulièrement les niveaux hiérarchiques supérieurs constitués pour une part importante d'emplois de techniciens et de cadres. Une augmentation de la vitesse d'ajustement de ces catégories nécessite d'importants investissements spécifiques, surtout en matière de formation.

Pendant, cette vitesse d'ajustement, nous interpelle sur sa signification, c'est-à-dire que, presque les deux tiers de l'ajustement du niveau de l'emploi désiré ne se font pas dans la même année. A notre avis, ce retard pourrait être attribué à trois phénomènes :

Le premier, est l'importance des coûts de recrutement et de formation des travailleurs industriels. Ceci tient au fait que les techniques de production adoptées, dans les activités étudiées, sont sophistiquées et nécessitent pour leur fonctionnement une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Ceci dit, même s'il y a une formation, sa durée sera longue; et qui dit une longue durée de formation, dit l'existence d'un important décalage entre la création des emplois et leurs occupations. En d'autres termes, cela dit que le programme de la formation professionnelle en Algérie a pris un très grand retard par rapport à celui des investissements industriels. Cette constatation nous permet de dire que pour combattre le chômage et le sous-emploi urbains, il ne suffit pas de lancer un ambitieux programme d'investissement, mais il faut développer aussi l'appareil de la formation, surtout professionnelle, pour répondre aux besoins de la demande industrielle en main-d'oeuvre qualifiée.

Le second, est l'existence, du moins au début de la période étudiée, des sureffectifs chroniques, hérités de la période d'avant ajustement structurel, associés à une volonté politique de réduction progressive de ces sureffectifs, s'est traduit par une insuffisance de la demande. Ceci s'inscrit dans la logique selon laquelle l'existence de marchés internes rend difficile le recours à l'offre du marché du travail et nécessite en conséquence un temps d'ajustement plus au moins long qui dépend, d'une part, de la formation des travailleurs en sureffectifs et des capacités des entreprises à leurs fournir des formations[11]. D'autre part, avant d'embaucher des travailleurs, les entreprises savent bien qu'un temps d'attente est nécessaire, surtout durant la période où les réformes se sont succédées à un rythme rapide afin de réaliser les programmes de mise à niveau de l'industrie algérienne. Donc, elles préfèrent attendre plutôt qu'embaucher des travailleurs dont elles ne sont pas sur de l'adéquation entre leurs qualifications et les exigences des postes de travail. Ceci

constitue une gestion particulière d'une main-d'oeuvre particulière. Ce constat, permet aussi d'expliquer :

- La segmentation du marché du travail ;
- Le recours des entreprises à l'utilisation des travailleurs temporaires pour amortir les fluctuations de la demande[12] ;
- Le recours à la sous-traitance.

Le troisième, a trait à la sous-utilisation des capacités de production installées. Bien que ce phénomène soit en diminution, il passe de 60% en 1979 à 40% en 1984 pour atteindre 20% en 1999, mais il reste toujours important. Dans certains cas, c'est la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée capable de faire fonctionner la technologie adoptée qui explique cette sous-utilisation des capacités de production. Dans d'autres cas, cette sous-utilisation pourrait être expliquée par la pénurie d'inputs importés et de pièces détachées. Cette situation a poussé les entreprises algériennes à chercher les opportunités de partenariat et identifier les actions de rapprochement entre elles et les opérateurs étrangers. Il est évident que toute baisse du degré d'utilisation du capital installé retardera le processus d'ajustement du niveau de l'emploi.

Cependant, théoriquement, toute valeur de  $(\lambda)$  comprise entre zéro et l'unité pourrait être acceptée, il n'y a aucune raison de dire que la valeur de  $(\lambda = 0,34)$  est incorrecte et pose un grave problème. Parfois, une augmentation brutale de la vitesse d'ajustement, par le biais d'une mobilité hiérarchique, risque de déformer la structure des qualifications. Parce que ce type de mobilité obéie, d'une part, aux règles de promotions internes, et d'autre part, à la stratégie syndicale qui privilégie la protection de l'emploi. Dans ce cas, la logique de la gestion de la main-d'oeuvre, mise sur la fidélisation du personnel le plus ancien et le plus expérimenté afin de le rendre plus productif.

Pour ce qui est de la valeur de  $(\alpha = 0,81)$ , elle ne pose aucun problème, puisque la loi des rendements décroissants, suggère que  $(\alpha)$  l'élasticité, de l'output par rapport à l'emploi serait toujours inférieur à l'unité. Dans ce cas, une augmentation de 10% de l'output, se traduira par une augmentation de 4.3% la demande de l'emploi. Cela signifie que la relation entre l'emploi et la production est faible, même si les niveaux de production atteints ces dernières années sont en légère augmentation. Cette augmentation, nous permet d'escompter un redressement de l'activité industrielle.

En fin, une augmentation de la production pourrait être due à une réorganisation du travail et/ou à une amélioration des méthodes de production, et non pas à une augmentation du niveau de l'emploi. Dans les conditions actuelles du marché du travail algérien, cette relation sera plus forte si on favorise la production des biens qui exigent sensiblement plus de main-d'oeuvre par unité de production que ce n'est le cas pour d'autres biens. Ainsi, une augmentation de la production se traduit par une impulsion des dynamiques d'emploi significatives. Cet argument



mérite en faveur de l'adoption d'une véritable politique de promotion des P.M.E et des P.M.I.

Par contre l'effet du progrès, technique sur la demande de travail est négatif. Dans le cas des entreprises étudiées, la baisse de la demande du travail due à une incorporation de nouvelles techniques est de 2,7%. Enfin, l'estimation précédente nous montre que l'effet du progrès technique sur la demande du travail est plus important que celui de l'augmentation de la production. Si on prend en considération, d'une part, le phénomène du retard de l'ajustement du niveau de l'emploi (due principalement à la faiblesse des qualifications de la main-d'oeuvre) et d'autre part, l'importance de l'effet des techniques de production, on comprend mieux pourquoi l'effort d'investissement industriel entrepris en Algérie n'a pas pu se traduire par une importante baisse du niveau du chômage durant la période étudiée.

En fin, il faut signaler que, la sensibilité de l'emploi à la conjoncture est directement conditionnée par l'effet du progrès technique et par l'intensité de la vitesse d'ajustement.

D'autre part, on signale que si on fait l'estimation de l'équation précédente sur une autre période, le résultat sera différent. Par exemple, si on considère la période 1990-2003 on aura :

$$\log E_t = 0,593 + 0,63 \log E_{t-1} + 0,39 \log Y_t - 0,026 t$$

(2,752) (10,311) (10,408) (- 5,823)

Avec  $R^2 = 0,97$ .

Cependant, la difficulté illustrée dans l'équation précédente semble animer la prévision de l'emploi. Selon une étude de John Greedy et Barry Thomas : Quand l'estimation de la fonction de la demande du travail, en fonction de la production, du progrès technique et l'emploi retardé est faite sur différentes périodes, ils ont enregistré une variation des paramètres de l'estimation. Cela implique deux choses. La première, est la difficulté de prévoir à court terme les niveaux de l'emploi et du chômage. La seconde, c'est que les implications politiques pour le moyen terme sont plus incertaines[13]. Pour le cas des entreprises algériennes, ces difficultés ont été amplifiées par la mise en œuvre du dispositif de mise à niveau des entreprises, en vue de les préparer à la compétitivité industrielle. Ce dispositif a touché les entreprises employant un effectif total de 20 salariés et plus, sur l'année de référence pour les entreprises de production, et 10 salariés pour les entreprises de services liés à l'industrie.

Cependant, ce dispositif a permis aux entreprises de bénéficier de certaines aides financières telles que :

- Le fonds de la promotion de la formation professionnelle continue ;
- Le fonds de promotion de l'apprentissage ;
- le fonds national pour la préservation de l'emploi qui donne accès à des prêts pour financer des investissements valorisants les capacités de production installées et/ou la création d'activités nouvelles.

En analysant la relation Emploi-Production, en dehors de la structure

conventionnelle de la fonction de l'emploi, Bouvers, Deaton et Turk (1982) invoquent que la tendance de fluctuation de l'emploi en dehors du cycle de la production est particulièrement problématique, étant donné l'existence d'un certain nombre de variables exogènes. En se basant sur cet argument, une partie du problème que pose les variations des valeurs des coefficients de la production sur les différentes périodes se trouve résolue. L'autre partie qui concerne les autres coefficients à savoir celui du progrès technique et celui de l'emploi retardé s'explique par l'existence d'un conflit entre l'objectif de maximisation de production et celui de l'emploi. Ceci vient de confirmer notre précédente constatation selon laquelle le problème du processus de développement entrepris en Algérie se caractérise par une incohérence entre la politique d'investissement et celle de l'emploi. Par ailleurs, il est intéressant de signaler que ces deux objectifs sont ambigus. Selon Bequelle et Freedman, l'ambiguïté de l'objectif de production tient au fait que celle-ci est composée d'une collection hétérogène de biens. Par contre, celle de l'emploi se trouve à trois niveaux :

- la durée (journalière, hebdomadaire, saisonnière);
- l'effort déployé par chaque travailleur pour la production d'un bien;
- l'hétérogénéité du travail ;
- et la distribution régionale de la main-d'oeuvre[14].

Si on ignore ces ambiguïtés et on fait hypothèse selon laquelle, la maximisation des niveaux courants de la production et de l'emploi conduit automatiquement à l'atteinte d'un futur objectif de maximisation de la production et de l'emploi[15], le problème de variations des valeurs des élasticités de la production et de l'emploi retardé par rapport à l'emploi à l'instant "t" se trouve résolu.

D'autre part, on signale que la maximisation de la production nécessite une utilisation plus efficace des ressources rares. Si le capital est le facteur rare, cela entraîne une minimisation du rapport capital/production. Ce type de production exige plus de travail et conduit donc à l'augmentation de la capacité du secteur industriel à créer des emplois.

#### **Conclusion :**

Cette étude s'est attachée à appréhender la nature de la relation entre l'emploi et la production, dans le cas des entreprises industrielles algériennes à travers le calcul de la vitesse d'ajustement du niveau de emploi en fonction de la production, du niveau de l'emploi retardé et du progrès technique. Il apparaît en effet, que les variations dans la production (par le biais de la productivité) induite par exemple par le progrès technique, ou tout simplement par la formation des travailleurs ou comme dans le cas des entreprises algériennes par le biais de l'élimination des sureffectifs et la mise en œuvre du programme de mise à niveau des entreprises, ont eu un faible impact sur la demande du travail. Ceci s'est traduit, dès le début de l'année 2000, par une stabilisation de part de l'emploi industriel dans l'emploi total. Celle-ci se situe au tour de 14%.

Pour que cet impact, soit pris en considération dans l'élaboration de la politique de gestion des ressources humaines, il faut qu'il considère la composition de l'emploi. Cette composition a son rôle à jouer en ce sens qu'elle n'est pas forcément optimale. Ce qui explique la faiblesse du taux d'encadrement qui reste l'un des facteurs de dysfonctionnement, dans la plupart, des entreprises Algériennes.

Parallèlement, et sous l'effet des contraintes de compétitivité, ces entreprises doivent développer des politiques micro-économiques de gestion des ressources humaines plus fines, plus adéquates à la complexité des problèmes de l'emploi qu'elles ont à résoudre en matière de formation ; de recrutement ou de reclassement. Actuellement, ces entreprises sont en phase de transition, il y'a un écart entre le volume de destruction des sureffectifs et le volume d'occupation des postes, notamment, d'encadrement. Ce décalage aurait pu être différé en choisissant, le rythme d'ajustement approprié à chaque catégorie de main d'œuvre, ainsi que ses modalités de réalisation. Les résultats du test économétrique s'inscrivent bien dans ce sens. Ce qui suppose, d'une part, une intensification des modalités de gestion des marchés internes du travail et d'autre part, une meilleure appréciation du rôle de la formation des personnels dans l'ajustement du niveau de l'emploi effectif au niveau désiré.

Finalement, on peut néanmoins s'interroger sur une éventuelle hétérogénéité dans la vitesse d'ajustement des catégories de l'emploi. Ceci est dû, au fait que les différentes catégories de la main-d'oeuvre ne réagissent pas de la même façon à une variation de la production. Ce qui suppose que la relation entre la demande du travail et la vitesse d'ajustement doit être révisée. Cette révision, expliquerait une partie de la nature du chômage dans l'économie Algérienne.

Dans l'ensemble, dans une période caractérisée par l'introduction de l'efficacité et la rationalité dans la gestion des ressources humaines, l'existence de sureffectifs a contribué à l'insuffisance de la demande du travail de la part de l'ensemble des entreprises du secteur industriel algérien.

En fin, il faut signaler que le passage d'une situation de protection à une situation de concurrence ne peut se faire sans actions de soutien à l'entreprise et à ses structures d'appui notamment dans les domaines de : Prestation informatique, Maintenance, Ingénierie, Formation Spécialisée, Recherche et développement, Conseil, Contrôle de la qualité, Normalisation, Protection de propriété industrielle. C'est ainsi qu'on lui permet de s'adapter, rapidement, à la libéralisation et à la compétitivité internationale et se préparer aux règles de la performance et d'efficacité à tous les niveaux.

#### **Bibliographie :**

- Ballot G « Les marchés internes du travail de la microéconomie à la macroéconomie » Presses Universitaires de France, 1996.
- Blanchard P. Bresson G. et Sevestre P. « Ajustement de l'emploi et structures de qualifications », Doc : n 89-02, ERUDITE Université Paris Val de Marne, 1989.
- Boyer R. et Petit P. « L'estimation des fonctions d'emploi pour trois secteurs

industriels dans six pays Européens : leur stabilité après 1973 », *Annales de l'INSEE* N° 38-39, Avril-Mai (1980 a).

- Brechling F. « The Relationship between Output and Employment in British Manufacturing Industries », *Review of Economic Studies*, Vol. 32, 1965.
- Cette G. et Joly P. « La productivité industrielle en crise : une interprétation », *Economie et Statistique* N° 166, 1984.
- Chambas G, Lesueur J et Plane P. « Les Relations Salaire-emploi-productivité », Ed. Economica Paris, 1995.
- Cohen-Skalli B et Laskri D. « Fonctions d'emploi à court terme et cycles de productivité : un essai de synthèse », *Annales de l'INSEE* N° 38-39, 1980.
- Creedy J. et Tomas B. « The Economics of Labour », Ed. Butter Worth Scientific England, 1982.
- Gronier A.N. « La productivité : progrès social ou source de chômage ? », coll. J. Bremond HATTER, Paris, 1987.
- Ireland N.J. « The Specification of Short Run Employment Models », *Review of Economic Studies*, Vol. 37 1970.
- Lesueur J. « Relations d'efficience, structures de marché et ajustement de l'emploi : une étude appliquée au cas des secteurs industriels Français 1970-1989 », *Revue d'Economie Industrielle*, N° 61, 3 trimestre 1992.
- Lesueur J et Plane P. « Politique de l'emploi et évolution de la productivité dans les entreprises publiques Sénégalaises 1980-1988 », *Annales de l'Economie Publique, Sociale et Coopérative*, CIRIEC, Louvain, Septembre 1993.
- Lesueur J et Plane P. « Structures industrielles et stratégies salaires-emploi en cote d'Ivoire : une estimation économétrique sur données de panel », *Actualité Economique*, *Revue d'Analyse Economique*, Septembre (1994 b).
- Mairesse J et Sassenou M. « Les facteurs qualitatifs de la productivité des entreprises : un essai d'estimation », *Economie et Prévision*, N° 91, 1989.
- Mebarki N. « Le fonctionnement du marché du travail dans une économie sous-développée : le cas Algérien », Thèse pour le Doctorat Es Sciences Economiques, Juin 1989, Université d'Orléans France.
- Perrot A. « Les nouvelles théories du marché du travail », la Découverte coll. Repères, Paris, 1992.
- Smyth D.J. « Short Run Employment Functions When The Speed of Adjustment depends on the Unemployment Rate », *Review of Economics and Statistics*, N°1 février 1984.
- Zajdela H. « Le dualisme du marché du travail : enjeux et fondements théoriques », *Economie et prévision* N° 92-93, 1990.

1- On essaye de justifier économétriquement cette relation en utilisant une fonction de production de type Cobb-Douglas.

2- Par fonction de demande du travail, on désigne souvent une régression de l'emploi sur un ensemble de variables qui ont un impacte dans la détermination à court terme du niveau de l'emploi. Cependant, ce cadre économétrique peut être complété pour inclure d'autres variables de contrôle.

3- On a retenu, volontairement, dans ce secteur les activités suivantes : Matériaux de constructions, Industrie de base : Sidérurgie, Métallurgie, Mécanique, Industrie Electriques et Electroniques, Industrie agro-alimentaire, Textiles et cuirs, Transformation du bois et Chimie, Pharmacie-engrais. Ces activités correspondent plus aux activités industrielles directement exposées à la concurrence internationale. Ce qui leur impose une politique salariale plus rigoureuse visant à garantir des conditions de compétitivité.

4- A savoir l'existence d'une grille des salaires, le respect des conventions collectives, la réglementation en matière d'embauche, de licenciement et de promotion et en fin l'existence des organisations syndicales.

5- Dont le thème est : Le Fonctionnement du marché du travail dans une économie sous-développé : le cas Algérien, Thèse soutenue en Juin 1989 à l'Université d'Orléans France.

6- Cette élasticité de substitution est égale à l'unité. Par définition, une augmentation d'un pourcentage donné des deux facteurs de production, permet d'augmenter la production de ce même pourcentage. Dans ce cas, il y'a rendement d'échelle constants.

7- Une analyse qui dépasserait le cadre de cette étude.

8- Ce dualisme est depuis longtemps identifié dans ces pays. Ce qui constitue un domaine d'investigation privilégié des modèles contemporains de la micro-économie.

9- Il convient de noter que cette équation correspond à une expression proposée par Irland et Smyth (1970), selon laquelle la contrainte de débouché et l'effet du progrès technique non incorporé conditionnent la décision d'emploi.

10- On retrouve des résultats proches de ceux observés dans d'autres P.V.D. soumis à des programmes d'ajustement structurel comme l'Algérie. A savoir : le cas des sociétés publiques Sénégalaises où la valeur de ( $\lambda$ ) varie entre 11.7 et 12.9% et dans le cas des entreprises des biens d'équipement et des biens intermédiaires Ivoiriennes 25%. Cette étude a été réalisée par Champas, Lesueur et Plane, dans Ajustement et Education emploi, Ed Economica, 1995. Paris.

11- Dans ce cas, l'inoccupation d'un poste de travail est, souvent, nécessaire puisque dans presque toutes les entreprises, les structures de formations sont supposées identiques ou simplement inexistantes.

12- Même le code du travail algérien a été revu dans le sens de l'assouplissement des procédures de recrutement et de licenciement.

13- J. Greedy ET B. Thomas : The Economics of labour. Ed Butter Worth Scientific. England, 1982, P. 27.

14- A. Bequelle et D. Freedman : Employment and basic needs : An overview. Dans R.I.T n 3, Mai-Juin, 1979. P. 318.

15- Cette hypothèse tient au fait que les futurs niveaux de production et de l'emploi sont influencés par les niveaux courants.